

Master 2

Comptabilité Contrôle Audit

Code diplôme : 13531444
RNCP : 35991

CFA UNION
8 boulevard Dubreuil
91400 ORSAY
contact@cfa-union.org / www.cfa-union.org

Mobilité internationale du CFA UNION



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne

SOMMAIRE

Vos contacts	P.2
Les dates clefs de la formation	P.3
Présentation du diplôme :	P.4
- Condition d'admission	
- Objectifs de la formation	P.4
- Compétences acquises	P.4
- Modalités d'organisation	P.4
- Durée de la formation	P.4
- Modalités d'organisation et de sanction du diplôme	P.5 à 8
Le programme	P.9
Le calendrier d'alternance	P.10
Les moyens humains	P.11
Fiche RNCP	P.12 à 16

VOS CONTACTS

♦ Contacts Pédagogiques

Responsable de la formation :

Amin CHIKAOUI

amin.chikaoui@universite-paris-saclay.fr

Imen JEDIDI

Imen.jedidi@universite-paris-saclay.fr

Secrétariat pédagogique :

formations-alternance.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr

Lieu de la formation : *Faculté Jean Monnet*

Bâtiment C – 27 avenue Lombart – 92260 FONTENAY AUX ROSES

♦ Contacts CFA

Conseiller formation :

Nancy LECOCCQ

Tél : 06.32.12.43.41 / nancy.lecocq@cfa-union.org

Service financier :

Hanane AABOU

Tél : 06.07.59.68.87 / hanane.aabou@cfa-union.org

Référente Handicap :

Anna TOTH

Tél : 06.07.80.85.37 / anna.toth@cfa-union.org

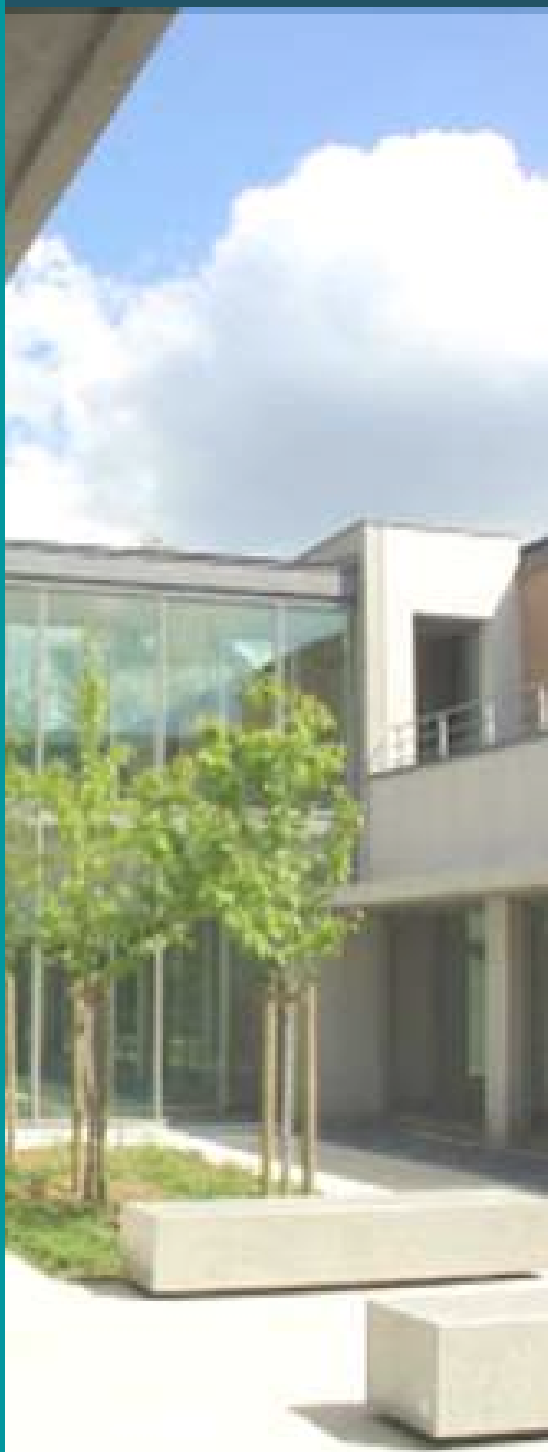
Adresse postale :

CFA UNION

8 boulevard Dubreuil

91400 ORSAY

DATES CLEFS DE LA FORMATION



- **Recrutement**

Admissions sur dossiers et éventuellement tests pédagogiques si nécessaire

L'accès au Master est ouvert aux étudiants issus d'un Master 1 Comptabilité, Contrôle, Audit

L'inscription définitive, est soumise à la signature d'un contrat d'alternance avec une entreprise.

- Date de la formation :
07/09/2023 au 13/09/2024
- Date de la rentrée universitaire :
07/09/2023

Présentation du diplôme

➤ Conditions d'admission :

L'accès est ouvert aux étudiants issus d'un Master 1 Comptabilité, Contrôle, Audit

Admissions sur dossiers et éventuellement tests pédagogiques si nécessaire

➤ Objectifs de la formation :

Equivalences pour le Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion (DSCG)

L'obtention du master CCA donne le maximum d'équivalences possibles du DSCG, soit 5 UE sur 7.

Les cours dispensés dans le master répondent à la demande des employeurs en matière de comptabilité, d'audit, de contrôle de gestion, de finance et de systèmes d'information ;

Les thèmes des enseignements académiques sont les suivants :

Comptabilité - Finance - Contrôle de gestion – Droit- Systèmes d'information

➤ Les compétences acquises durant la formation :

- Accompagner une entreprise en phase de création, développement, transformation ou transmission dans les domaines de la comptabilité et du droit.
- Apprécier les connexions entre stratégie, organisation et contrôle de gestion.
- Maîtriser les techniques de l'ingénierie financière des entreprises et des marchés.
- Optimiser la fiabilité, la performance et la sécurité des systèmes d'information.
- Maîtriser l'anglais des affaires.
- Conduire un travail de recherche de façon individuelle ou en groupe.

➤ Modalités d'organisation de la formation

La formation se déroule sur 2 ans : nombre d'heures à l'université :

1ère année (Master I) : 420 h

2ème année (Master II) : 420 h

Alternance : Certaines périodes 2j/3j – d'autres périodes en temps plein en entreprise (notamment de février à mai)

Durée de la formation

MASTER 2 : 420 h/an

La formation s'organise

autour : **Master 2**

Enseignements	ECTS	Volume horaire	Nature des examens	Seuil de compensation
Semestre 3	30	220.5		
Droit 3				
Droit fiscal 2 : Fiscalité des groupes et internationale	3	21	CC	07/20
Droit des sociétés 2	3	21	CC	07/20
Entreprises en difficulté et procédures collectives	3	21	CC	07/20
Droit des contrats et de la concurrence	3	24.5	CC	07/20
Comptabilité 2				
Commissariat et méthodologie de l'audit	3	21	CC	07/20
Comptabilité IFRS 2	3	21	CC	07/20
Anglais 2				
Anglais des affaires 2	3	21	CC	07/20
English for management, accounting and finance		7		
Finance 2				
Evaluation de l'entreprise	3	21	CC	07/20
Investissement et financement	3	21	CC	07/20
Ingénierie financière	3	21	CC	07/20
Semestre 4	30	199.5		
Contrôle de gestion 2				
Gouvernance, management et audit.	3	21	CC	07/20
Contrôle de gestion, gouvernance et management	4	24.5	CC	07/20
Contrôle de gestion et structures organisationnelles	3	21	CC	07/20
Comptabilité 3				
Consolidation, comptes de groupes	4	28	CC	07/20
Fusions, restructurations	3	17.5	CC	07/20
Systèmes d'information 2				
Audit, conseil et reporting du système d'information	2	21	CC	07/20
Gestion de la performance informatique	3	21	CC	07/20
Préparation UE 1 DSCG		10.5		
Préparation UE 4 DSCG		14		
Mémoire professionnel				
Méthodologie de recherche en gestion et du mémoire 2	8	21	Mémoire +Soutenance	10/20
Total annuel	57	420		

- **Projet professionnel**

L'activité en entreprise doit correspondre aux objectifs de la formation. Le travail en entreprise est encadré par un maître d'apprentissage désigné au sein de l'entreprise.

Un tuteur enseignant est désigné afin de suivre le travail de l'apprenant : il travaille en collaboration étroite avec le maître d'apprentissage qui est associé à la construction du parcours de l'étudiant.

Deux rencontres se tiennent sur l'année pour réaliser des bilans intermédiaires, échanger sur le bon déroulement de l'apprentissage et évaluer les progrès de l'étudiant

Un compte-rendu est rédigé après chacune des deux visites du tuteur en entreprise.

Un carnet de liaison numérique accessible par Internet permet à tous les acteurs de la formation de visualiser : les absences de l'apprenant ainsi que les comptes rendus des deux visites du tuteur dans l'entreprise.

➤ **Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme**

Les Unités d'Enseignement (UEs) avec ECTS sont évaluées en contrôle continu.

Pour le mémoire, l'évaluation des compétences de l'apprenant se base sur deux épreuves : un écrit et une soutenance orale.

1/Evaluation

✓ Le mémoire de recherche

Le mémoire sur l'apprentissage en entreprise est un document de 50 à 80 pages, annexes comprises.

Ce mémoire fait le lien entre les concepts ou les approches traitées durant la formation et l'activité de l'apprenant en entreprise. Il constitue une prise de recul de l'apprenant sur son travail en entreprise, au regard du contenu de sa formation universitaire.

Dans le cadre de ce travail, l'apprenant doit :

- définir une problématique d'intérêt général en gestion mais prenant appui sur l'entreprise où est exercée l'apprentissage ;
- mettre en œuvre une méthodologie de collecte et d'analyse des données (collecter les données, les traiter et en tirer des résultats);
- préparer la soutenance du mémoire fixée mi-juin.

Le tuteur pédagogique est également l'encadrant universitaire de ce mémoire de recherche.

✓ La soutenance orale

La soutenance orale se fait devant un jury constitué de membres de l'équipe pédagogique, du tuteur et du maître d'apprentissage (la présence de ce dernier étant souhaitable mais non obligatoire).

Chaque soutenance dure environ 40 minutes.

1. Durant 15 minutes, l'étudiant expose son mémoire.
2. Durant 20 minutes, les membres du jury formulent des remarques/questions et entament une discussion avec l'apprenant.
3. À l'issue de la soutenance, le jury délibère en l'absence de l'apprenant.

2/Sanction du diplôme

La moyenne générale est obtenue après utilisation des coefficients en lien avec le nombre de crédits ECTS affecté à chaque Unité d'Enseignement (UE).

Chaque semestre est constitué de blocs d'UEs

Les 60 ECTS de l'année sont acquis lorsque la moyenne obtenue à chacun des blocs est de 10/20.

Un bloc d'UE peut être acquis en première session si l'étudiant obtient la moyenne de 10 au bloc et qu'il n'a été obtenu à aucune UE du bloc une note inférieure à 7/20 (seuil de compensation).

Si un bloc n'est pas acquis à la première session, l'étudiant est systématiquement convoqué aux épreuves de la seconde session des UE du bloc pour lesquelles la note obtenue est inférieure à 10.

Tout étudiant qui a acquis un bloc en première session, peut refuser une note d'une UE supérieure à 10. Il est alors ajourné à cette UE. Les règles de la seconde session s'appliquent intégralement à son cas.

Pour le calcul de la moyenne pour chacun des blocs en seconde session, sont prises en compte les notes des UE attendues en seconde session complétées par les notes de première session des UE ad hoc.

3/Jury d'examen

Le diplôme est délivré par le jury du Master 2.

La Présidente de l'Université Paris Saclay désigne chaque année, par arrêté, le président et les membres du jury d'attribution du Master 2.

Programme simplifié de la formation

MASTER 2		
Droit	Droit fiscal – droit des sociétés – droit des contrats et de la concurrence- Entreprises en difficulté et procédures collectives	87,5 h
Comptabilité/Audit	Commissariat et méthodologie de l'audit –Comptabilité IFRS 2–consolidation, comptes de groupes – Fusions, restructurations.	87,5 h
Finance	Evaluation de l'entreprise –ingénierie financière – Investissement financement	63 h
Anglais	Anglais des affaires 2- English for management, accounting and finance	28 h
Contrôle de gestion	Contrôle de gestion, gouvernance et management – contrôle de gestion et structures organisationnelles- gouvernance, management et audit –	66,5 h
Systemes d'information	Audit, conseil et reporting cusystème d'information gestion de la performance informatique	42 h
Préparation DSCG	Préparation UE 1 et UE 4 du DSCG	24,5 h
Mémoire	Méthodologie de recherche en gestion et du mémoire 2	21 h
TOTAL M2		420 h

Calendrier de la formation rentrée 2023-2024

Année universitaire 2023/2024

Master 2 Comptabilité Contrôle Audit

	Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
1					Férialé				Férialé						Férialé	Férialé										
2																										
3									Fermeture de l'université																	
4																										
5																										
6																										
7	Rentrée																									
8																	Férialé					EX S2	EX S2			
9																	Férialé					EX S2	EX S2			
10																						EX S2	EX S2			
11					Férialé																					
12																										
13																										
14																							Férialé			
15																								Férialé		
16																										
17																										
18																										
19																										
20																	Férialé		Soutenances							
21																										
22																										
23																										
24																										
25								Férialé																		
26																										
27																										
28								Fermeture de l'université																		
29																										
30																										
31																										

Début : 07/09/23
Fin : 13/09/24

université
PARIS-SACLAY
FACULTÉ
JEAN MONNET
DROIT-ÉCONOMIE-MANAGEMENT

Université
 Entreprise
 Week-end / Férialé
 Jours inexistants

Les moyens

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de professionnels évoluant dans la fonction publique territoriale.

7 enseignants dont :

4 enseignants-chercheurs titulaires
3 enseignants vacataires

5 intervenants professionnels dont :

4 professionnels évoluant dans des structures territoriales
1 avocat

Liste sur demande

Fiche RNCP

RNCP35991 - MASTER - Comptabilité - contrôle - audit (fiche nationale)

Active

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 7

Code(s) NSF :

- 314 : Comptabilité, gestion

Formacode(s) :

- 32043 : Conseil entreprise

- 32654 : Gestion financière comptabilité

- 32663 : Comptabilité

- 32695 : Audit comptabilité

- 32652 : Contrôle gestion

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2026

N° de fiche

RNCP35991

▼ CERTIFICATEUR(S)

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	11004401300040	-	-
UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE	19761904200017	-	-
UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT ETIENNE	19421095100423	-	-
UNIVERSITE DU MANS	19720916600010	-	-
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	-	-
UNIVERSITE DE LORRAINE	13001550600012	-	-
UNIVERSITE DE LIMOGES	19870669900321	-	-
UNIVERSITE PARIS-SACLAY	13002602400054	-	https://www.universite-paris-saclay.fr/
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE	13002806100013	-	-
UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA (UPVD)	19660437500010	-	-
UNIVERSITE PARIS CITE	13002573700011	-	-
UNIVERSITE D'EVRY VAL D'ESSONNE	19911975100014	-	-
UNIVERSITE DE BESANCON - UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE	19251215000363	-	-

UNIVERSITE TOULOUSE CAPITOLE	13003061200019	-	-
UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE	19141408500016	-	-
UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE	19801344300017	-	-
UNIVERSITE DE STRASBOURG	13000545700010	-	-
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	13002608100013	-	-
NANTES UNIVERSITE	13002974700016	-	-
UNIVERSITE BREST BRETAGNE OCCIDENTALE (UBO)	19290346600014	-	-
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS	19753471200017	-	-
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	13002979600013	-	-
UNIVERSITE D'ANGERS	19490970100303	-	-
UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE	19211237300019	-	-
UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE	19941111700013	-	-
UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD (UBS)	19561718800600	-	-
UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE (URCA)	19511296600799	-	-
UNIVERSITE DE BORDEAUX	13001835100010	-	-
UNIVERSITE DE PAU ET DU PAYS DE L'ADOUR	19640251500270	-	-
UNIVERSITE PARIS XIII PARIS NORD VILLETANEUSE	19931238000017	-	-
UNIVERSITE D'ORLEANS	19450855200016	-	-
UNIVERSITE PSL	13002614900018	-	-
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	13001533200013	-	-
UNIVERSITE COTE D'AZUR	13002566100013	-	-
UNIVERSITE LYON 3 JEAN MOULIN	19692437700282	-	-
UNIVERSITE DE POITIERS	19860856400375	-	-
UNIVERSITE DE RENNES	13003051300019	-	-

UNIVERSITE DE LA REUNION	19974478000016	-	-
UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON SORBONNE	19751717000019	-	-
INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE	19381912500017	-	-
UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL	13002612300013	-	-
UNIVERSITE PARIS NANTERRE	19921204400010	-	-
UNIVERSITE POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE (UPHF)	13002574500014	-	-

▼ RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

Objectifs et contexte de la certification :

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré. Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie. Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

Activités visées :

- Supervision, tenue et consolidation, des comptes d'entités et de groupes
- Révision et appréciation des comptabilités
- Présentation des comptes annuels et réalisation du reporting auprès des instances dirigeantes
- Mise en œuvre du plan d'audit annuel d'une structure ou supervision de missions d'audit interne ou externe
- Conseil en matière fiscale, juridique, de gestion, de gouvernance d'entreprises ou d'associations
- Conception, mise en place et amélioration du système d'information comptable et financier au sein d'un cabinet d'expertise-comptable et d'audit, de commissariat aux comptes ou de directions financières d'entreprises (PME-PMI ou grandes structures)
- Tenue de la trésorerie, suivi des positions de trésorerie et vérification de leur traduction comptable et établissement de la trésorerie prévisionnelle dans le respect des ratios financiers d'endettement, de solvabilité, de fond de roulement...
- Participation à la définition générale de la stratégie d'entreprise et/ou aux choix économiques de l'entreprise ou des clients du cabinet en produisant des informations comptables, financières, extra-financières, économiques, juridiques pertinentes pour la prise de décision
- Contribution au développement et au maintien des relations avec les partenaires de l'entreprise (notamment les commissaires aux comptes, les banquiers, l'administration fiscale, l'URSSAF, les autres organismes sociaux (mutuelle, prévoyance, retraite, médecine du travail...), les assureurs, les actionnaires))

Compétences attestées :

Compétences transversales

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Compétences spécifiques

Analyser et accompagner la gestion juridique, fiscale et sociale des organisations et des groupes :

- Maîtriser les effets des dispositions contractuelles et adapter le contenu de certains contrats en fonction de la situation de l'entreprise
- Identifier les situations d'infractions pénales au droit des affaires et informer les dirigeants des conséquences pour l'entreprise
- Maîtriser et accompagner le traitement de pratiques contraires au droit de la concurrence
- Assister l'entreprise dans ses relations avec l'administration fiscale en matière de procédures et de contentieux
- Assister l'entreprise dans la mise en œuvre de dispositions relevant du droit social
- Assister l'entreprise dans ses relations avec l'URSSAF et la DIRECCTE en matière de procédures et de contentieux
- Assister l'entreprise dans la mise en œuvre de dispositions relevant du droit de l'environnement
- Maîtriser et assister le dirigeant dans les choix juridiques et fiscaux liés au développement, au financement et à la restructuration de l'entreprise
- Assister le dirigeant dans la gestion juridique, fiscale et sociale des groupes
- Appréhender les règles et assister le dirigeant en matière de procédures de prévention et de traitement des difficultés, de transmission ou de cessation d'activité
- Accompagner à la création et à la gestion fiscale des associations

Evaluer les entreprises et accompagner la prise de décision en matière d'investissement, de financement et d'ingénierie financière :

- Mesurer la valeur, le risque et la performance de placements financiers
- Elaborer un diagnostic financier des groupes
- Elaborer en utilisant des outils de notation et interpréter un diagnostic extra-financier : gouvernance, environnement et reporting RSE
- Maîtriser et interpréter les résultats des techniques d'évaluation de l'entreprise
- Construire un business plan
- Evaluer les conséquences et accompagner le dirigeant dans les décisions d'investissement et de financement
- Maîtriser la gestion des flux de trésorerie au sein d'un groupe et assister le dirigeant dans la gestion des risques de change et de taux
- Analyser les risques et développement de pratiques pour lutter contre la fraude, le blanchissement et le financement du terrorisme
- Accompagner le dirigeant en matière d'ingénierie financière liée à la politique de dividendes, à la gestion de la valeur de l'action, aux opérations de fusions-acquisitions ou sur les dettes /créances ainsi qu'aux innovations financières
- Maîtriser la place du numérique dans la finance (repérer le rôle du numérique et des algorithmes dans la finance et comprendre le rôle des nouveaux acteurs)

Elaborer une vision stratégique et déployer et/ou piloter des outils et méthodes en contrôle de gestion :

- Analyser la structure d'une organisation, à partir de l'évolution des modèles d'organisation, et participer à l'adaptation du contrôle de gestion à la stratégie tout en intégrant les nouvelles technologies utiles au contrôle de gestion
- Mettre en œuvre des méthodes d'analyse stratégique ; évaluer l'exposition aux risques de l'organisation, et déterminer la contribution du contrôle de gestion à la maîtrise des risques de l'organisation
- Mesurer la pertinence des politiques marketing et analyser les différentes opérations de restructuration, de coopération et de coordination dans le cadre de la gestion de groupes
- Elaborer des outils de planification stratégique afin de contribuer à la définition et adaptation du business model
- Mettre en œuvre et utiliser des outils de suivi de la conduite du changement et du pilotage stratégique permettant d'analyser et optimiser la performance globale de l'entreprise, et, notamment, la mise en place d'un pilotage par processus
- Définir et analyser des outils de gestion des ressources humaines et des compétences

Mettre en œuvre des règles, normes et démarches en comptabilité des groupes, des restructurations et en audit :

- Accompagner le chef d'entreprise dans les opérations de restructuration (maîtriser le cadre juridique, social, économique et comptable des opérations de restructuration ; en déterminer l'impact ; passer les écritures comptables ; établir les documents de synthèse après restructuration)
- Appliquer les normes internationales d'information financière (déterminer l'impact des normes comptables internationales sur les états financiers et enregistrer les écritures comptables dans le référentiel comptable international)
- Participer à l'élaboration des comptes de groupe en référentiel français ou IFRS (maîtriser le cadre réglementaire et légal de la consolidation des comptes ; définir le périmètre de consolidation ; évaluer l'impact des retraitements et enregistrer les opérations de consolidation ; élaborer les documents de synthèse spécifiques aux comptes consolidés)
- Participer à la mise en place d'une mission d'audit (distinguer et situer la notion d'audit, son cadre conceptuel ; les missions spécifiques aux commissaires aux comptes et aux experts-comptables ; apprécier les principes déontologiques essentiels et les responsabilités du professionnel CAC et EC ; identifier les situations d'incompatibilités ; mettre en œuvre une démarche d'audit ; savoir situer chaque étape de la mission d'audit)

Concevoir, accompagner et/ou piloter des solutions de gestion en matière de systèmes d'information :

- Appréhender la stratégie SI, participer à la mise en cohérence et à l'alignement du SI avec les objectifs stratégiques de l'entreprise et assurer la gouvernance opérationnelle des réseaux, applications et données liées aux systèmes d'information
- Accompagner l'élaboration, la mise en œuvre, le déploiement, l'appropriation, la conformité, la maintenance, l'évaluation et l'évolution d'un projet SI tout au long de son cycle de vie
- Appréhender et accompagner le déploiement, la performance, l'évaluation, les fonctionnalités, les niveaux d'externalisation et d'intégration des systèmes d'entreprise
- Accompagner l'élaboration de contrats de service, des stratégies d'optimisation des coûts et délais et participer à l'actualisation des indicateurs en proposant des voies d'amélioration et de respect des normes, lois et règlements en vigueur
- Participer au choix, à la mise en œuvre et à l'évolution d'une architecture technique et de confiance visant à lutter contre la vulnérabilité interne et externe du SI et à assurer la continuité de l'activité
- Participer à l'élaboration de la documentation et à la mise en œuvre d'un audit du SI, accompagner la direction dans la conception et le déploiement de sa stratégie de transformation numérique

Modalités d'évaluation :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

▼ BLOCS DE COMPÉTENCES

RNCP35991BC01 - S'approprier les usages avancés et spécialisés des outils numériques

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none">- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35991BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none">- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35991BC03 - Communiquer en contexte professionnel

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none">- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP35991BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

RNCP35991BC05 - Analyser et accompagner la gestion juridique, fiscale et sociale des organisations et des groupes

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les effets des dispositions contractuelles et adapter le contenu de certains contrats en fonction de la situation de l'entreprise - Identifier les situations d'infractions pénales au droit des affaires et informer les dirigeants des conséquences pour l'entreprise - Maîtriser et accompagner le traitement de pratiques contraires au droit de la concurrence - Assister l'entreprise dans ses relations avec l'administration fiscale en matière de procédures et de contentieux - Assister l'entreprise dans la mise en œuvre de dispositions relevant du droit social - Assister l'entreprise dans ses relations avec l'URSSAF et la DIRECCTE en matière de procédures et de contentieux - Assister l'entreprise dans la mise en œuvre de dispositions relevant du droit de l'environnement - Maîtriser et assister le dirigeant dans les choix juridiques et fiscaux liés au développement, au financement et à la restructuration de l'entreprise - Assister le dirigeant dans la gestion juridique, fiscale et sociale des groupes - Appréhender les règles et assister le dirigeant en matière de procédures de prévention et de traitement des difficultés, de transmission ou de cessation d'activité - Accompagner à la création et à la gestion fiscale des associations 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

RNCP35991BC06 - Evaluer les entreprises et accompagner la prise de décision en matière d'investissement, de financement et d'ingénierie financière

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Mesurer la valeur, le risque et la performance de placements financiers - Elaborer un diagnostic financier des groupes - Elaborer en utilisant des outils de notation et interpréter un diagnostic extra-financier : gouvernance, environnement et reporting RSE - Maîtriser et interpréter les résultats des techniques d'évaluation de l'entreprise - Construire un business plan - Evaluer les conséquences et accompagner le dirigeant dans les décisions d'investissement et de financement - Maîtriser la gestion des flux de trésorerie au sein d'un groupe et assister le dirigeant dans la gestion des risques de change et de taux - Analyser les risques et développement de pratiques pour lutter contre la fraude, le blanchissement et le financement du terrorisme - Accompagner le dirigeant en matière d'ingénierie financière liée à la politique de dividendes, à la gestion de la valeur de l'action, aux opérations de fusions-acquisitions ou sur les dettes /créances ainsi qu'aux innovations financières - Maîtriser la place du numérique dans la finance (repérer le rôle du numérique et des algorithmes dans la finance et comprendre le rôle des nouveaux acteurs) 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

RNCP35991BC07 - Elaborer une vision stratégique et déployer et/ou piloter des outils et méthodes en contrôle de gestion

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Analyser la structure d'une organisation, à partir de l'évolution des modèles d'organisation, et participer à l'adaptation du contrôle de gestion à la stratégie tout en intégrant les nouvelles technologies utiles au contrôle de gestion - Mettre en œuvre des méthodes d'analyse stratégique ; évaluer l'exposition aux risques de l'organisation, et déterminer la contribution du contrôle de gestion à la maîtrise des risques de l'organisation - Mesurer la pertinence des politiques marketing et analyser les différentes opérations de restructuration, de coopération et de coordination dans le cadre de la gestion de groupes - Elaborer des outils de planification stratégique afin de contribuer à la définition et adaptation du business model - Mettre en œuvre et utiliser des outils de suivi de la conduite du changement et du pilotage stratégique permettant d'analyser et optimiser la performance globale de l'entreprise, et, notamment, la mise en place d'un pilotage par processus - Définir et analyser des outils de gestion des ressources humaines et des compétences 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

RNCP35991BC08 - Mettre en œuvre des règles, normes et démarches en comptabilité des groupes, des restructurations et en audit

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner le chef d'entreprise dans les opérations de restructuration (maîtriser le cadre juridique, social, économique et comptable des opérations de restructuration ; en déterminer l'impact ; passer les écritures comptables ; établir les documents de synthèse après restructuration) - Appliquer les normes internationales d'information financière (déterminer l'impact des normes comptables internationales sur les états financiers et enregistrer les écritures comptables dans le référentiel comptable international) - Participer à l'élaboration des comptes de groupe en référentiel français ou IFRS (maîtriser le cadre réglementaire et légal de la consolidation des comptes ; définir le périmètre de consolidation ; évaluer l'impact des retraitements et enregistrer les opérations de consolidation ; élaborer les documents de synthèse spécifiques aux comptes consolidés) - Participer à la mise en place d'une mission d'audit (distinguer et situer la notion d'audit, son cadre conceptuel ; les missions spécifiques aux commissaires aux comptes et aux experts-comptables ; apprécier les principes déontologiques essentiels et les responsabilités du professionnel CAC et EC ; identifier les situations d'incompatibilités ; mettre en œuvre une démarche d'audit ; savoir situer chaque étape de la mission d'audit) 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

RNCP35991BC09 - Concevoir, accompagner et/ou piloter des solutions de gestion en matière de systèmes d'information

Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la stratégie SI, participer à la mise en cohérence et à l'alignement du SI avec les objectifs stratégiques de l'entreprise et assurer la gouvernance opérationnelle des réseaux, applications et données liées aux systèmes d'information - Accompagner l'élaboration, la mise en œuvre, le déploiement, l'appropriation, la conformité, la maintenance, l'évaluation et l'évolution d'un projet SI tout au long de son cycle de vie - Appréhender et accompagner le déploiement, la performance, l'évaluation, les fonctionnalités, les niveaux d'externalisation et d'intégration des systèmes d'entreprise - Accompagner l'élaboration de contrats de service, des stratégies d'optimisation des coûts et délais et participer à l'actualisation des indicateurs en proposant des voies d'amélioration et de respect des normes, lois et règlements en vigueur - Participer au choix, à la mise en œuvre et à l'évolution d'une architecture technique et de confiance visant à lutter contre la vulnérabilité interne et externe du SI et à assurer la continuité de l'activité - Participer à l'élaboration de la documentation et à la mise en œuvre d'un audit du SI, accompagner la direction dans la conception et le déploiement de sa stratégie de transformation numérique 	<p>Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.</p>

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Les modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence sont définies par chaque certificateur accrédité qui met en œuvre les dispositifs qu'il juge adaptés. Ces modalités peuvent être modulées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

▼ SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

K-64 : Services financiers, hors assurances et caisses de retraite

K-66 : Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance

M-69 : Activités juridiques et comptables

M-70 : Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion

Type d'emplois accessibles :

Auditeur junior

Chef comptable

Chef de mission

Directeur administratif et financier

Contrôleur de gestion

Gestionnaire de trésorerie

Responsable comptable

Responsable consolidation

Code(s) ROME :

- M1204 - Contrôle de gestion

- M1207 - Trésorerie et financement

- M1206 - Management de groupe ou de service comptable

- M1205 - Direction administrative et financière

- M1202 - Audit et contrôle comptables et financiers

Références juridiques des réglementations d'activité :

Le Master Comptabilité – contrôle - audit (CCA) donne droit à des dispenses d'épreuves du DSCG dans les conditions définies à l'article 54 du décret n°2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable.

Il donne droit à accomplir les deux premières années du stage d'expertise comptable sous réserve des modalités définies par l'article 68 du même décret. Il permet de préparer le DEC (diplôme d'expertise comptable).

▼ VOIES D'ACCÈS

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Pré-requis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie		X
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

▼ LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Aucune correspondance

▼ BASE LÉGALE

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Code de l'éducation et notamment les articles L611-1 à L612-1-1, L612-5 à L612-6-1, D612-33 à D612-36-4, L613-1, D613-1, D613-6 et D613-7 Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation des établissements d'enseignement supérieur Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master modifié Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master modifié

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	UNIVERSITÉ JEAN MOULIN - LYON 3, arrêté du : 24/06/2016
-	UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE, arrêté du : 15/07/2021
-	UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY, arrêté du : 12/07/2021
-	UNIVERSITÉ DE ROUEN, arrêté du : 09/05/2017
-	UNIVERSITÉ DE PERPIGNAN VIA DOMITIA, arrêté du : 08/06/2021
-	UNIVERSITÉ DE PARIS, arrêté du : 01/07/2021
-	UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE - PARIS 10, arrêté du : 08/07/2021
-	UNIVERSITÉ DE NANTES, arrêté du : 19/07/2017
-	UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE, arrêté du : 30/06/2021
-	UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD - PARIS 13, arrêté du : 25/07/2019
-	CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS, arrêté du : 08/07/2021
-	UNIVERSITÉ JEAN MONNET - SAINT ETIENNE, arrêté du : 21/09/2022
-	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG, arrêté du : 13/07/2021
-	UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION, arrêté du : 07/07/2020
-	UNIVERSITÉ DE BORDEAUX, arrêté du : 20/06/2020
-	UNIVERSITÉ RENNES 1, arrêté du : 29/06/2017
-	UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE, arrêté du : 15/05/2018
-	UNIVERSITÉ DE BRETAGNE SUD, arrêté du : 21/07/2017
-	UNIVERSITÉ POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE, arrêté du : 20/07/2020
-	UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL - PARIS 12, arrêté du : 09/06/2021
-	UNIVERSITÉ DE BESANÇON - FRANCHE-COMTÉ, arrêté du : 20/04/2017
-	UNIVERSITÉ DE LORRAINE, arrêté du : 05/07/2021
-	UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR, arrêté du : 25/05/2018
-	UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL, arrêté du : 07/07/2021
-	UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER, arrêté du : 13/07/2021
-	UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE, arrêté du : 11/07/2021
-	INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE, arrêté du : 27/05/2021
-	UNIVERSITÉ DE DIJON - BOURGOGNE, arrêté du : 18/04/2017
-	UNIVERSITÉ D'ORLÉANS, arrêté du : 07/07/2021
-	UNIVERSITÉ PARIS, SCIENCES ET LETTRES (PSL), arrêté du : 05/07/2021
-	UNIVERSITÉ JEAN MONNET - SAINT-ETIENNE, arrêté du : 04/10/2019
-	UNIVERSITÉ DU MANS, arrêté du : 03/07/2017
-	UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES, arrêté du : 02/06/2021
-	UNIVERSITÉ DE LILLE, arrêté du : 20/07/2020
-	UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE - BREST, arrêté du : 25/07/2017
-	UNIVERSITÉ DE PICARDIE JULES VERNE - AMIENS, arrêté du : 19/07/2018
-	UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR, arrêté du : 29/06/2020
-	UNIVERSITÉ D'ANGERS, arrêté du : 17/07/2017
-	UNIVERSITÉ DE LIMOGES, arrêté du : 04/09/2018
-	UNIVERSITÉ PANTHÉON SORBONNE - PARIS 1, arrêté du : 12/07/2021
-	UNIVERSITÉ DE POITIERS, arrêté du : 06/09/2018
-	UNIVERSITÉ D' AIX-MARSEILLE , arrêté du : 12/07/2021
-	UNIVERSITÉ D'EVRY-VAL-D'ESSONNE, arrêté du : 03/06/2021

Date de publication de la fiche	20-10-2021
Date de début des parcours certifiants	01-09-2021
Date d'échéance de l'enregistrement	31-08-2026

▼ POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

Liste partielle des organismes préparant à la certification :

Nom légal	Rôle
UNIVERSITE DES ANTILLES	Habilitation pour former

<https://certifpro.francecompetences.fr/webapp/services/edition/exportPartenaireSp/21727/true>

Certification(s) antérieure(s) :

N° de la fiche	Intitulé de la certification remplacée
RNCP31489	RNCP31489 - MASTER - Comptabilité - contrôle - audit (fiche nationale)

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation